

Procuration de paiement de la bourse nationale de collège Établissement d'enseignement privé

La procuration de paiement de la bourse nationale de collège¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Établissement : Collège La Présentation St Joseph

Adresse : 22 Bis Avenue Pasteur

Commune : GANGES

Code postal : 3 4 1 9 0

Je soussigné(e) Donat Prévost

demeurant au Adresse

agissant en tant que : père

mère

autre personne en charge de l'élève

de Donat Prévost élève de cet établissement en classe de 6ème

pour l'année scolaire 2025 - 2026, autorise M. PANIS, Donat Prévost

le chef de l'établissement agissant par délégation de l'organisme de gestion, à recevoir en mon nom, le montant de la bourse de collège attribuée à mon enfant.

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de la somme de la bourse de l'enfant au comptable public dès versement au compte de l'établissement.
- me versera par virement bancaire, le montant restant éventuel de la bourse de l'élève après le paiement des frais de pension ou de demi-pension.

Fait le

Fait le 02 septembre 2025

À

À Ganges

Signature du responsable de l'enfant

Signature du Chef d'établissement

